

Délibération 03/2025

## COMITE SYNDICAL DU 7 AVRIL 2025

Date de la convocation : le 26 mars 2025  
Nombre de membres titulaires en exercice : 9  
Nombre de membres titulaires présents : 7  
Nombre de membres suppléants présents : 0  
Nombre de votants : 8  
Vote pour : 8  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq le sept du mois d'avril à 11h00, le Comité Syndical s'est réuni à l'hôtel des feuillants 53 rue de la République à Amiens, sous la présidence de Mme Virginie CARON-DECROIX.

Membres titulaires présents : Madame CARON-DECROIX Virginie, Messieurs, BEAUVARLET Franck, BUISSET Christophe, FOURNIER Jean Michel, GEST Alain, MERCUZOT Benoît. PENAUD Guy  
Membre titulaire absent : 1  
Membres titulaires absents excusés : 1 M. WATELAIN donne pouvoir à M. BUISSET  
Membre titulaire représenté par son suppléant : 0  
Membre suppléant présent : 0  
Membres votants : 8

### Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

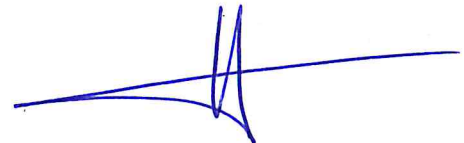
Le comptable du SMAAP a adressé le compte de gestion 2024 du syndicat mixte.



Les éléments sont conformes au compte administratif. Je vous propose donc de bien vouloir approuver les résultats du compte de gestion 2024 tels que joints en annexe et donner quitus au payeur.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, valide le compte de gestion 2024.**

**La Présidente du SMAAP**



**Virginie CARON-DECROIX**

Délibération 04/2025

## COMITE SYNDICAL DU 7 AVRIL 2025

Date de la convocation : le 26 mars 2025  
Nombre de membres titulaires en exercice : 9  
Nombre de membres titulaires présents : 7  
Nombre de membres suppléants présents : 0  
Nombre de votants : 7  
Vote pour : 7  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq le sept du mois d'avril à 11h00, le Comité Syndical s'est réuni à l'hôtel des feuillants 53 rue de la République à Amiens, sous la présidence de Mme Virginie CARON-DECROIX.

Membres titulaires présents : Madame CARON-DECROIX Virginie, Messieurs, BEAUVARLET Franck, BUISSET Christophe, FOURNIER Jean Michel, GEST Alain, MERCUZOT Benoît. PENAUD Guy,

Membre titulaire absent : 1

Membres titulaires absents excusés : 1 M.WATELAIN donne pouvoir à M BUISSET

Membre titulaire représenté par son suppléant : 0

Membre suppléant présent : 0

Membres votants : 8

## Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi du 2 mars 1982, modifié par l'article 48 de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, il appartient au comité syndical d'arrêter pour le 30 juin au plus tard, le compte administratif présentant les résultats de l'exécution du budget de l'exercice précédent.



Je sou mets donc à votre approbation les résultats budgétaires de l'exercice 2024 , arrêtés à :

- 1 201 357,74€ en recettes,
- 785 342,64 € en dépenses.

*Madame la présidente quitte la salle en laissant la présidence à M. GEST pour ce vote.*

**Après en avoir délibéré, Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, valide le compte administratif 2024.**

**La Présidente du SMAAP**



**Virginie CARON-DECROIX**

Délibération 05/2025

## COMITE SYNDICAL DU 7 AVRIL 2025

Date de la convocation : le 26 mars 2025  
Nombre de membres titulaires en exercice : 9  
Nombre de membres titulaires présents : 7  
Nombre de membres suppléants présents : 0  
Nombre de votants : 8  
Vote pour : 8  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq le sept du mois d'avril à 11h00, le Comité Syndical s'est réuni à l'hôtel des feuillants 53 rue de la République à Amiens, sous la présidence de Mme Virginie CARON-DECROIX.

Membres titulaires présents : Madame CARON-DECROIX Virginie, Messieurs, BEAUVARLET Franck, BUISSET Christophe, FOURNIER Jean Michel, GEST Alain, MERCUZOT Benoît. PENAUD Guy,

Membre titulaire absent : 1

Membres titulaires absents excusés : 1 M.WATELAIN donne pouvoir à M BUISSET

Membre titulaire représenté par son suppléant : 0

Membre suppléant présent : 0

Membres votants : 8

## Objet : AFFECTATION DU RESULTAT 2024

A la suite de l'approbation du Compte administratif 2024 et du compte de gestion 2024, il est nécessaire d'affecter le résultat de l'exercice 2024 au Budget Primitif 2025.

Les résultats 2024 constatés sont les suivants :

• Excédent de la section d'investissement	76 698.88 €
• Restes à réaliser dépenses	31 736.00 €
• Restes à réaliser recettes	0.00 €
• Excédent net de la section d'investissement	<u>44 962.88 €</u>
• Excédent de fonctionnement	382 826.62 €
• couverture des besoins de financement de la section d'investissement	0.00 €
	<u>382 826.62 €</u>
• Excédent Net de Fonctionnement	11 774.40 €
• Restes à réaliser dépenses de fonctionnement	0.00 €
• Reste à réaliser recettes de fonctionnement	<u>0.00 €</u>
• Excédent net de fonctionnement après couverture des restes à réaliser	<u>371 052.22 €</u>

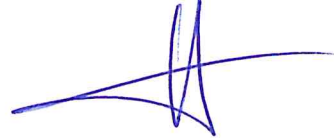
Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, je vous propose :

- que l'excédent cumulé de la section d'investissement de 76 698.88 € soit inscrit en recette d'investissement à la ligne 001 du BP 2025.

- Que l'excédent cumulé de la section de fonctionnement soit inscrit à hauteur de 382 826.62 € en excédent de fonctionnement reporté à la ligne 002 du BP 2025.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, valide l'affectation du résultat 2024 telle que posée ci-dessus.**

**La Présidente du SMAAP**



**Virginie CARON-DECROIX**



Délibération 06/2025

## COMITE SYNDICAL DU 7 AVRIL 2025

Date de la convocation : le 26 mars 2025  
Nombre de membres titulaires en exercice : 9  
Nombre de membres titulaires présents : 7  
Nombre de membres suppléants présents : 0  
Nombre de votants : 8  
Vote pour : 8  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq le sept du mois d'avril à 11h00, le Comité Syndical s'est réuni à l'hôtel des feuillants 53 rue de la République à Amiens, sous la présidence de Mme Virginie CARON-DECROIX.

Membres titulaires présents : Madame CARON-DECROIX Virginie, Messieurs, BEAUVARLET Franck, BUISSET Christophe, FOURNIER Jean Michel, GEST Alain, MERCUZOT Benoît. PENAUD Guy,

Membre titulaire absent : 1

Membres titulaires absents excusés : 1 M.WATELAIN donne pouvoir à M BUISSET

Membre titulaire représenté par son suppléant : 0

Membre suppléant présent : 0

Membres votants : 8

## Objet : BUDGET PRIMITIF 2025

Lors du débat d'orientation budgétaire du 25 mars 2025, Le comité syndical a pris acte des grandes orientations budgétaires pour 2025.

La présentation générale du budget 2025 jointe en annexe fait état d'un crédit en dépenses de **833 573.28 €**, dont **286 698.88 €** en investissement.



## I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Dépenses de fonctionnement : 546 874,40 €**

Notamment :

- \* Contrats de prestations de services : 30 000 €
- \* reports : 11 774.40 €
- \* Honoraires : 40 000 €
- \* Taxes foncières : 20 000 €
- \* Prime d'assurance : 25 000 €
- \* Frais d'annonces et d'insertion : 8000 €
- \* Masse salariale : 110 000 €
- \* Subvention à d'autres organismes : 95 000 €
- \* Dotations aux amortissements des immobilisations : 150 000 €

**Recettes de fonctionnement : 743 926,62€**

Notamment :

- \* Résultat de fonctionnement reporté : 382 826.62 €

*Il s'agit du résultat 2024 repris par anticipation.*

- \* contributions des collectivités membres 240 000 €

*soit 80 000€ par membre*

- \*Quote-part des subventions d'investissement transférables : 86 000€

*Il s'agit ici de dépenses d'ordre.*



## II) SECTION D'INVESTISSEMENT

### **Dépenses d'investissement : 286 698,88 €**

Notamment :

\* restes à réaliser : 31 736 €

\* Matériel et outillage technique : 40 000 €

\* Frais d'études : 38 962,88 €

*Il s'agit notamment de la mise à jour et du suivi du schéma directeur mais aussi d'études structurantes liées aux infrastructures.*

\* travaux 90 000 €

*Il s'agit notamment de la remise en état des chemins d'accès aux équipements de retention d'eau (bassins et chemins de ronde extérieurs).*

\* Quote-part des subventions d'investissement transférables : 86 000 €

*Il s'agit ici de dépenses d'ordre pour des reprises des subventions d'équipement transférables.*

### **Recettes d'investissement : 286 698,88 €**

Notamment :

\* Excédents d'investissement : 76 698,88 €

*Il s'agit de la reprise anticipée du résultat constaté au CA 2024.*

\* contributions des collectivités membres 60 000 €

*proposition de 20 000€ par collectivité pour 2025*

\* Amortissements : 150 000€

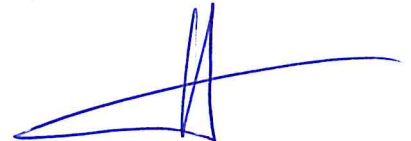


La reprise anticipée des résultats amène une proposition de budget en suréquilibre.

Il est proposé d'arrêter le Budget 2025, au niveau des chapitres, tel que présenté en annexe.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve le Budget Primitif 2025.**

La Présidente du SMAAP



Virginie CARON-DECROIX

Délibération 07/2025

## COMITE SYNDICAL DU 7 AVRIL 2025

Date de la convocation : le 26 mars 2025  
Nombre de membres titulaires en exercice : 9  
Nombre de membres titulaires présents : 7  
Nombre de membres suppléants présents : 0  
Nombre de votants : 8  
Vote pour : 8  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq le sept du mois d'avril à 11h00, le Comité Syndical s'est réuni à l'hôtel des feuillants 53 rue de la République à Amiens, sous la présidence de Mme Virginie CARON-DECROIX.

Membres titulaires présents : Madame CARON-DECROIX Virginie, Messieurs, BEAUVARLET Franck, BUISSET Christophe, FOURNIER Jean Michel, GEST Alain, MERCUZOT Benoît. PENAUD Guy,

Membre titulaire absent : 1

Membres titulaires absents excusés : 1 M.WATELAIN donne pouvoir à M BUISSET

Membre titulaire représenté par son suppléant : 0

Membre suppléant présent : 0

Membres votants : 8

### **Objet : PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DU MEETING 2025**

Dans le cadre de l'organisation du Meeting aérien 2025, la société Bleu Ciel Organisation sollicite une subvention de fonctionnement. Comme nous l'avons évoqué lors de notre Débat d'Orientation Budgétaire 2025 cette subvention est proposée au Budget 2025, pour un montant de 90 000€.

Ce soutien est indispensable à l'organisation d'un évènement de qualité, reconnu depuis de nombreuses années.



Aussi, afin de permettre l'organisation et le développement de cette manifestation importante pour le rayonnement de notre aéroport, je vous propose d'accorder une subvention de 90 000 € telle que prévue au budget prévisionnel de l'organisateur.

Je vous demande, à cette fin, de m'autoriser à signer la convention de partenariat correspondante avec le demandeur.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, vote l'attribution d'une subvention à l'association Bleu Ciel Organisation et autorise la présidente à signer la convention de partenariat avec l'organisateur.**

La Présidente du SMAAP



Virginie CARON-DECROIX



Délibération 08/2025

## COMITE SYNDICAL DU 7 AVRIL 2025

Date de la convocation : le 26 mars 2025  
Nombre de membres titulaires en exercice : 9  
Nombre de membres titulaires présents : 7  
Nombre de membres suppléants présents : 0  
Nombre de votants : 8  
Vote pour : 8  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq le sept du mois d'avril à 11h00, le Comité Syndical s'est réuni à l'hôtel des feuillants 53 rue de la République à Amiens, sous la présidence de Mme Virginie CARON-DECROIX.

Membres titulaires présents : Madame CARON-DECROIX Virginie, Messieurs, BEAUVARLET Franck, BUISSET Christophe, FOURNIER Jean Michel, GEST Alain, MERCUZOT Benoît. PENAUD Guy,

Membre titulaire absent : 1

Membres titulaires excusés : 1 M.WATELAIN donne pouvoir à M BUISSET

Membre titulaire représenté par son suppléant : 0

Membre suppléant présent : 0

Membres votants : 8

### Objet : MISE A JOUR DU SHEMA DIRECTEUR DE L'AEROPORT

En 2021, le schéma directeur de l'aéroport a été arrêté dans le cadre de l'implantation d'activités logistiques envisagées à cette époque.

La décision de mettre un terme à ce projet autant que les conclusions de l'étude de marché présentée fin 2024 rendent nécessaires sa mise à jour et son adaptation aux nouvelles orientations de notre équipement.



Au travers de ce schéma directeur, le Syndicat Mixte précise sa volonté d'orienter les activités de l'Aéroport vers l'optimisation des ressources foncières et notamment la réorganisation des différentes zones d'implantation ( aviation d'affaires, activité économique, aviation de loisir, photovoltaïque, ...)

Ce document prévoit ainsi deux phases d'investissements, destinées au développement de l'Aéroport. (Présentation en séance par la société EUROTRANS)

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- valide le schéma directeur de l'aéroport tel que joint en annexe,
- autorise la Présidente à réaliser toute démarche et à signer tout document en lien avec sa mise en oeuvre

**La Présidente du SMAAP**



**Virginie CARON-DECROIX**